

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la société anonyme Charles Gasser SA en liquidation, Vouvry
2.

Décision de dissolution par:

l'Autorité de Surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle
3.

Date de la décision:

25.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances:

27.07.2009
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Charles Gasser SA, Av. de la Côte 16, 1896 Vouvry
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Charles Gasser SA
1896 Vouvry
(05057868)